

Note pour la création d'un groupe technique national consacré à l'émergence de schémas de cohérence territoriale (SCoT) en milieu rural

Les membres du groupe technique national (GTN) « Gestion de l'espace » font **le constat unanime que le contexte législatif national évolue rapidement en matière de planification**, avec l'évolution de la taille des intercommunalités, l'intégration de territoires ruraux dans des agglomérations étendues, les périmètres de SCoT amenés à s'étendre et bien entendu l'exigence du Grenelle de voir le territoire national – y compris rural – entièrement couvert par les SCoT d'ici 2017. Un grand nombre de territoires ruraux devrait ainsi répondre au 3^e appel à projet « SCoT ruraux » qui devrait être lancé en 2012 par le MEDDTL.

Face à ces défis annoncés et à un outil perçu comme « urbain » et complexe, **les acteurs des territoires ruraux affirment être inquiets et démunis en matière de méthodes, de savoir-faire, de moyens humains et financiers**. Participer à de tels schémas - et surtout les élaborer puis les mettre en oeuvre - implique en effet une technicité et une acculturation peu répandues en milieu rural, aussi bien parmi les élus que les professionnels. La question de la maîtrise d'œuvre est posée. L'appel à projet « SCoT ruraux » du MEDDTL propose quant à lui un appui financier à quelques SCoT engagés en milieu rural pour leur élaboration, mais sans toutefois proposer un accompagnement en matière d'ingénierie. Le risque est donc grand de voir naître des démarches et des documents de mauvaise qualité, prenant mal en compte les spécificités des territoires ruraux, voire conduisant à des impasses ou des conflits, à des contentieux, autant de conséquences à terme contre-productives pour l'aménagement et le développement durables de l'espace métropolitain.

Le GTN « Gestion de l'espace » estime qu'il existe donc un décalage potentiel entre ce défi fondamental pour le développement durable des territoires et le degré de préparation des territoires et acteurs ruraux pour le relever dans les délais fixés par la loi. **Le GTN « Gestion de l'espace » considère que le Réseau Rural Français peut jouer un rôle clé dans l'appui au monde rural sur cet enjeu majeur, en facilitant notamment le partage des expériences et savoir-faire.**

En effet, il existe autour de ce sujet un « faisceau d'opportunités » au sein du Réseau Rural Français :

- Le GTN « Gestion de l'espace » réunit d'ores et déjà un large panel d'acteurs ayant développé des échanges et partenariats, impliqués sur différents sujets en lien avec la planification, et eux-mêmes confrontés aux défis cités plus haut (FPNRF, APFP, Terres en Ville, Caisse des Dépôts, Certu...). De manière concrète, le GTN a réalisé diverses productions très opérationnelles directement en lien avec les SCoT : la prise en compte de l'agriculture dans les SCoT « d'agglomérations », la multifonctionnalité des espaces, les approches paysagères, la relation ville / campagne, le lien entre stratégie d'accès aux services et SCoT, les trames vertes et bleues, l'écomobilité... L'ensemble de ces expériences, complétées par d'autres réalisées par des acteurs en dehors du Réseau Rural, constitue en soi une base de travail importante qu'il convient de transférer aux territoires et d'approfondir.
- Certains réseaux ruraux régionaux initient de leur côté des démarches directement liées à ce sujet. Ainsi le Réseau rural régional « Midi-Pyrénées » a lancé en 2011 un appel à projet « Appui à l'émergence de SCoT ruraux » afin d'accompagner les territoires ruraux qui auront à engager leur propre démarche. Il s'agit là d'initiatives et d'expériences remarquables qu'il serait souhaitable de faire connaître et de compléter par un travail au niveau national.
- Enfin, ce sujet correspond explicitement à une préoccupation des territoires en matière de transfert. Des Réseaux ruraux régionaux se sont déjà montrés intéressés par un appui-conseil sur le sujet des SCoT ruraux.

Cette proposition est renforcée par le constat que ce sujet implique une approche transversale et décloisonnée de la gestion de l'espace et du développement durable des territoires ruraux. Il cible aussi des productions du Réseau Rural sur un objectif précis et opérationnel bien en phase avec le contexte des enjeux nationaux et avec le souhait réaffirmé des membres du GTN de donner une suite à leurs échanges et travaux antérieurs. **Ainsi, les membres du GTN « Gestion de l'Espace » proposent que le thème des « SCoT en milieu rural » devienne le thème de travail et d'action du Groupe ou d'un nouveau groupe**

Outre la pleine actualité du sujet, voire la grande urgence à le traiter par des acteurs peu aguerris à ces démarches de planification, ce thème devient un élément fédérateur des nombreuses initiatives locales engagées par les collectivités locales pour gérer leur territoire et pour envisager la construction d'un projet pour leur territoire.

Les modalités précises restent à finaliser. Des axes de travail pouvant être abordés concernent particulièrement :

- **La prise en compte des enjeux ruraux dans les SCoT** : en quoi ces enjeux réinterrogent-ils les modalités de préparation, d'élaboration et de mise en œuvre de cet outil de planification, notamment, conçu pour maîtriser le desserrement des agglomérations ou les fortes pressions foncières ? Comment bien prendre en compte dans un SCoT, qu'il s'agisse d'un SCoT « urbain étendu » ou d'un SCoT « centré davantage sur le rural » les spécificités rurales ? Quels sont les sujets clés et points de vigilance particuliers en milieu rural ? Comment articuler entre eux des « SCoT ruraux » juxtaposés à des « SCoT urbains » ? Quelle place aux démarches interSCoT ?...
- **La capacité des territoires ruraux à réaliser un SCoT** : quelle gouvernance ? quels moyens, quelles voies et solutions en matière d'ingénierie ? Quels besoins d'acculturation et de sensibilisation ? Quels acteurs impliquer ? Comment ont fait les territoires qui y sont déjà parvenus ? Pourquoi d'autres ont-ils échoué ? ...

Les SCoT visent en particulier la cohérence territoriale de politiques sectorielles. L'orientation ici proposée permettrait de continuer à s'appuyer sur les préoccupations de développement durable et les compétences des membres du GTN « Gestion de l'espace », pour des évolutions futures des politiques publiques, dans une double logique de contribution à la pertinence de l'objectif de planification en milieu rural et de bonne prise en considération des enseignements et préconisations issues de travaux du Réseau Rural sur :

- . Les articulations entre les paysages et l'urbanisme ;
- . Les relations entre l'agriculture, l'alimentation et la planification ;
- . Les démarches participatives en matière de gestion de l'espace ;

- .L'approfondissement du lien urbain/rural au travers notamment du thème mobilité/déplacement et de la notion d'éco mobilité ;
- . La préservation des espaces naturels en milieu rural ;
- . Les démarches agro-environnementales...

Le travail qui serait engagé au sein de ce groupe consacré aux SCoT en milieu rural devrait s'articuler de façon complémentaire avec celui du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) sur les SCoT ruraux. Cette nécessité conduirait notamment à rechercher de nouveaux partenariats dans cette direction.